

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE FRANCE

SÉANCE DU 4 JANVIER 1867.

PRÉSIDENCE DE M. EUG. FOURNIER, VICE-PRÉSIDENT.

M. E. Roze, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 28 décembre 1866, dont la rédaction est adoptée.

Conformément à l'art. 28 du règlement, M. le Président fait connaître à la Société les noms des membres des diverses Commissions nommées par le Conseil, pour l'année 1867, dans sa séance du 28 décembre dernier.

Ces Commissions sont composées de la manière suivante :

1° *Commission de comptabilité*, chargée de vérifier la gestion de M. le Trésorier : MM. de Bouis, A. Passy et Ramond.

2° *Commission des archives*, chargée de vérifier la gestion de M. l'Archiviste : MM. Eug. Fournier, Lasègue et Le Maout.

3° *Commission permanente du Bulletin* : MM. Chatin, Eug. Fournier et Gaudefroy.

4° *Commission permanente des gravures* : MM. Decaisne, Grœnland et Prillieux.

5° *Commission* chargée d'étudier la manière dont la session extraordinaire pourra être tenue cette année à Paris, de proposer une date pour cette session et de préparer l'étude de l'Exposition universelle au point de vue de la botanique : MM. Bureau, Chatin, Cordier, Cosson, Fournier, Gris, Gubler, le comte Jaubert, Lefranc et Ramond.

6° *Comité consultatif*, chargé de la détermination des plantes de France et d'Algérie soumises à l'examen de la Société : MM. Bes-

cherelle, Cordier, Cosson, Eug. Fournier, Grœnland, le comte Jaubert et Roussel.

M. le Président annonce que, par suite du tirage au sort fait le 13 décembre dernier, les membres du Conseil sortant cette année sont : MM. Bescherelle, Cosson, Lavallée et Le Dien.

M. le Président annonce en outre que les fonctions de M. de Schœnefeld, secrétaire général (rééligible), de M. Duchartre, archiviste (rééligible), et de M. Gris, secrétaire, sont expirées.

On procède à l'élection du président pour l'année 1867.

M. DECAISNE, ayant obtenu 115 suffrages sur 140, est proclamé président de la Société pour 1867.

La Société nomme ensuite successivement :

Vice-présidents : MM. Duchartre, Gris, Fermond, Le Maout.

Secrétaire général : M. de Schœnefeld (réélu).

Secrétaire : M. E. Cosson.

Vice-secrétaire : M. Bescherelle.

Archiviste : M. Eug. Fournier.

Membres du Conseil : MM. P. de Bretagne, Chatin, Gubler, le comte Jaubert et J. de Seynes.

Il résulte de ces nominations que le Bureau et le Conseil d'administration de la Société se trouvent composés, pour l'année 1867, de la manière suivante :

Président.

M. DECAISNE.

Vice-présidents.

MM. Duchartre,
Fermond,

MM. A. Gris,
Le Maout.

Secrétaire général.

M. de Schœnefeld.

Secrétaires.

MM. Éd. Bureau.
E. Cosson.

Vice-secrétaires.

MM. Bescherelle,
E. Roze.

Trésorier.

M. Fr. Delessert.

Archiviste.

M. Eug. Fournier.

Membres du Conseil.

MM. P. de Bretagne,
Brice,
Ad. Brongniart,
Chatin,
Cordier,
Gubler,

MM. le comte Jaubert,
Larcher,
Lasègue,
A. Passy,
Ramond.
J. de Seynes.

Avant de se séparer, la Société vote des remerciements unanimes à M. le comte Jaubert, pour le dévouement avec lequel il a bien voulu diriger ses travaux pendant l'année qui vient de finir.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1867.

PRÉSIDENCE DE M. DUCHARTRE, VICE-PRÉSIDENT.

M. Duchartre, en prenant place au fauteuil, présente les excuses de M. Decaisne, président, empêché de se rendre à la séance.

M. Roze, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 janvier 1867, dont la rédaction est adoptée.

Lecture est donnée d'une lettre de M. de Seynes, qui remercie la Société de l'avoir nommé membre de son Conseil d'administration.

Dons faits à la Société (1).

M. le Président appelle l'attention des membres de la Société sur l'ouvrage publié récemment par M. Martins et relatif à la végétation des îles Borromées. Après avoir fait ressortir tout l'intérêt qu'il présente sous le rapport de la géographie botanique, il signale quelques faits qui viennent concorder avec les observations de M. Martins, notamment la culture en pleine terre des orangers dans les jardins de madame Léon, à Bayonne, avec abri momentané en hiver, et leur végétation à Roquebrun, dans la vallée de l'Orb, au nord de Béziers.

(1) La Commission du Bulletin a décidé que dorénavant les dons ne seraient mentionnés qu'aux dernières séances de février, avril, juillet et décembre.